

États financiers du

**Conseil Économique et Coopératif
de la Saskatchewan**

31 mars 2025

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

31 mars 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1 – 2
État des résultats.....	3
État de l'évolution de l'actif net.....	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires	7 – 12
Annexe 1 – État des résultats – Développement d'entrepreneurship et communautaire	13
Annexe 2 – État des résultats – Développement sectoriel et communautaire	14
Annexe 3 – État des résultats – Jeunesse Canada au travail	15
Annexe 4 – État des résultats – Projets spéciaux	16 – 17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP sr.l

Hawkesbury (Ontario)
Le 14 juin 2025

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Subventions	3 819 657	3 522 124
Transfert aux subventions reportées	(647 848)	(50 109)
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(12 511)	(12 976)
Intérêts	5 867	5 650
Services administratifs	12 900	16 200
Commanditaires	3 200	4 500
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	17 240	32 487
Divers	29 409	26 448
	3 227 914	3 544 324
Charges		
Achats de matériaux	5 210	65
Affranchissement	1 837	1 888
Amortissement des immobilisations corporelles	17 240	32 487
Commandite	-	100
Contractuels et honoraires	310 870	205 190
Cotisations et abonnements	8 254	8 132
Créances douteuses	-	1 807
Coûts des participants – Accès Emploi	54 330	184 128
Déplacements	89 356	112 758
Formation et inscriptions	15 822	9 315
Frais bancaires	628	1 202
Frais d'administration	10 828	8 728
Frais de réunions et colloques	43 530	41 214
Honoraires professionnels	15 612	14 641
Location d'équipements	18 964	8 046
Location de salles	24 458	18 916
Loyer et frais d'occupation	78 609	77 268
Paiements aux employeurs	765 586	1 028 229
Papeterie et informatique	12 962	16 306
Photocopies et imprimerie	4 316	11 902
Publicité et promotion	65 444	55 322
Salaires et avantages sociaux	1 512 963	1 497 614
Télécommunications	12 895	12 266
	3 069 714	3 347 524
Excédent des produits sur les charges avant remise au ministère	158 200	196 800
Remise au ministère	-	(3 032)
Excédent des produits sur les charges	158 200	193 768

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Non affecté	Grevé d'affectations internes (note 9)	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	794 790	800 000	1 594 790	1 401 022
Excédent des produits sur les charges	158 200	-	158 200	193 768
Solde à la fin	952 990	800 000	1 752 990	1 594 790

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

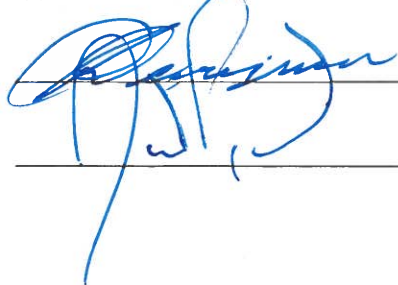
Bilan

au 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	2 146 935	1 380 328
Placements à court terme (note 3)	39 384	38 237
Débiteurs	19 340	21 207
Subventions à recevoir	361 743	384 420
	2 567 402	1 824 192
Placements (note 4)	159 850	155 207
Immobilisations corporelles (note 6)	18 799	23 528
	2 746 051	2 002 927
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	118 520	183 179
Sommes à remettre à l'État	11 118	4 977
Subventions reportées (note 8)	842 879	194 723
	972 517	382 879
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	18 799	23 528
	991 316	406 407
Engagements (note 10)		
Parts sociales des membres	1 745	1 730
Actif net		
Non affecté	952 990	794 790
Grevé d'affectations internes (note 9)	800 000	800 000
	1 752 990	1 594 790
	2 746 051	2 002 927

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil



administrateur

administrateur

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	158 200	193 768
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(17 240)	(32 487)
Amortissement des immobilisations corporelles	17 240	32 487
Provision sur prêt à recevoir	-	1 807
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 11)	614 182	541 024
	772 382	736 599
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles reçus	12 511	12 976
Parts sociales des membres	15	10
	12 526	12 986
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(5 790)	(5 348)
Paielements reçus sur le prêt jeunesse à recevoir	-	86
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 511)	(12 976)
	(18 301)	(18 238)
Augmentation nette de l'encaisse	766 607	731 347
Encaisse au début	1 380 328	648 981
Encaisse à la fin	2 146 935	1 380 328

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Description de l'entité

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan (la « Société ») est une entité qui offre une gamme de programmes et services répondant aux besoins et défis identifiés par les communautés francophones. Le conseil de la Coopération de la Saskatchewan est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la « *Co-operatives Act* » de la Saskatchewan depuis le 10 février 1983. Le 26 août 2015, le nom de la Société a été modifié au « Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan ». La Société est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exonérée d'impôts sur les bénéfices.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs, des subventions à recevoir et du prêt jeunesse à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures à aider la Société à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas reconnus dans les états financiers.

Comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est utilisée par la Société. Les ressources sont classifiées en groupes de comptes établis pour administrer et contrôler les ressources selon leurs objectifs ou activités.

Fonds de développement d'entreprises

Le fonds de développement d'entreprises est un fonds de micro-prêts pour de nouvelles entreprises, dont au moins 50 % des propriétaires sont des francophones. Le maximum du micro-prêt est 5 000 \$ et la Société détermine le taux d'intérêt et les modalités de paiement.

Fonds d'exploitation

Le fonds d'exploitation est réservé pour couvrir certaines dépenses d'exploitation si jamais un bailleur de fonds cesse de continuer à contribuer à la Société.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Notes complémentaires

31 mars 2025

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux périodes suivantes :

Équipement et mobilier	3 ans
Matériel informatique	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle et que sa valeur comptable excède sa juste valeur. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Constatation des produits

La Société adopte la méthode du report.

Les produits non affectés sont constatés dans les produits au moment de leur réception. Les produits affectés sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont inscrites. Les autres produits sont constatés lorsque les biens et services ont été rendus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements à court terme

Les placements à court terme sont composés de plusieurs dépôts à terme auprès d'une banque à charte canadienne de 39 384 \$ (38 237 \$ en 2024), qui portent intérêt au taux de 2,75 %, échéant entre octobre et novembre 2025.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Notes complémentaires

31 mars 2025

4. Placements

	2025	2024
	\$	\$
Dépôt à terme, 3,00 %, échéant en mai 2027	159 400	154 757
La Coopérative des Publications fransaskoises Ltée	400	400
Les Éditions de la nouvelle plume	50	50
	159 850	157 207

5. Prêt jeunesse à recevoir

La Société offre un programme de micro-prêts aux entrepreneurs francophones pour le développement d'une nouvelle entreprise. Le remboursement des micro-prêts se fait en versements de 94 \$ par mois incluant les intérêts à un taux fixe de 5 %. Au 31 mars 2025, il y avait un prêt actif, mais une créance douteuse a été constatée.

Les versements sur le capital à recevoir sont de 1 807 \$.

6. Immobilisations corporelles

			2025	2024
	Coûts	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier	125 512	125 512	-	6 877
Matériel informatique	252 594	233 795	18 799	16 651
	378 106	359 307	18 799	23 528

7. Emprunt bancaire

La Société a une marge de crédit autorisée de 100 000 \$, au taux préférentiel majoré de 1,00 % soit 5,95 % au 31 mars 2025. La marge de crédit est garantie par un dépôt à terme.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Notes complémentaires

31 mars 2025

8. Subventions reportées

Les subventions reportées représentent des subventions non utilisées qui ont été reçues au cours de l'exercice et qui seront considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

	2025	2024
	\$	\$
Subventions reportées au début	194 723	144 614
Montants reçus	3 998 812	3 752 464
Montants constatés à titre de subventions dans l'exercice	(3 350 656)	(3 699 323)
Remise au ministère	-	(3 032)
Subventions reportées à la fin	842 879	194 723

Composés de :

Emploi et Développement social Canada	666 695	78 420
Patrimoine canadien – Jeunesse Canada au travail	4 224	3 234
Ministère de l'Immigration et de la Formation professionnelle – Saskatchewan	22 880	22 122
Réseau de Développement économique Nouveau-Brunswick	149 080	90 947
	842 879	194 723

9. Actif net – Grevé d'affectations internes

	2025	2024
	\$	\$
Fonds de développement d'entreprises	350 000	350 000
Fonds d'exploitation	450 000	450 000
	800 000	800 000

10. Engagements

La Société loue certains locaux en vertu de contrats de location-exploitation. Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice s'élèvent à 72 515 \$.

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2025	2024
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	1 867	(865)
Subvention à recevoir	22 677	506 632
Créditeurs et charges à payer	(64 659)	(13 759)
Sommes à remettre à l'État	6 141	(1 093)
Subventions reportées	648 156	50 109
	614 182	541 024

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Notes complémentaires

31 mars 2025

12. Gestion du capital

Les objectifs pour la Société quant à la gestion de son capital sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources soient en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) offrir le maximum de services afin de répondre aux besoins et défis, du développement économique, identifiés par les communautés francophones de la Saskatchewan.

La Société reçoit des subventions pour offrir des services de développement économique auprès de la population francophone de la Saskatchewan. La Société s'assure d'offrir des services pour lesquels les sommes ont été reçues.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. La Société s'est conformée à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

13. Instruments financiers

Risque de crédit

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

La Société est exposée au risque de crédit imputable à ses clients. Par contre, la majorité des débiteurs est composée de comptes courants, ce qui minimise le risque de crédit.

	2025	2024
	\$	\$
<i>Clients</i>		
Courant	19 340	21 207
Entre 61 et 90 jours	-	-
Plus de 90 jours	-	-
	19 340	21 207
Provision pour créances douteuses	-	-
	19 340	21 207

La Société fait face à un risque de crédit supplémentaire sur ses soldes de l'encaisse et des placements à court terme. Cependant, ce risque est mitigé, car l'encaisse et les placements à court terme sont détenus par des institutions financières canadiennes de haut niveau.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Notes complémentaires

31 mars 2025

13. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Société fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée à l'un de ces risques, comme le décrit le paragraphe suivant :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les investissements de la Société sont soumis aux dates d'échéance à court terme et taux d'intérêt fixes, alors il est de l'avis de la direction que la Société n'est pas exposée significativement au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des instruments financiers.

La Société gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créiteurs et charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État des résultats – Développement d'entrepreneurship et communautaire

Annexe 1

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Développement économique Canada pour les Prairies	545 000	545 000
Conseil développement économique de l'Alberta	170 000	170 000
Transfert des subventions reportées	-	309
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 308)	(12 976)
	710 692	702 333
Charges		
Affranchissement	146	907
Contractuels et honoraires	67 305	95 034
Cotisations et abonnements	4 668	3 742
Commandite	-	100
Déplacements	23 462	31 649
Formations et inscriptions	7 895	3 917
Frais de réunions et colloques	5 725	2 271
Honoraires professionnels	762	10 548
Location d'équipements	4 951	1 877
Loyer et frais d'occupation	13 932	12 301
Palements aux employeurs	170 000	170 000
Papeterie et informatique	2 588	3 116
Photocopies et imprimerie	1 368	2 652
Publicité et promotion	11 625	11 531
Salaires et avantages sociaux	392 541	348 922
Télécommunications	3 724	3 766
	710 692	702 333
Excédent des produits sur les charges	-	-

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État des résultats – Développement sectoriel et communautaire

Annexe 2

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Emploi et Développement social Canada	767 105	585 799
Transfert aux subventions reportées	(194 668)	(72 124)
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 408)	-
	570 029	513 675
Charges		
Achat de matériaux	3 445	-
Affranchissement	1 629	916
Contractuels et honoraires	70 481	56 367
Cotisations et abonnements	1 933	2 029
Déplacements	10 877	15 272
Formations et inscriptions	973	2 838
Frais de réunions et colloques	12 370	25 126
Honoraires professionnels	5 350	4 093
Location d'équipements	2 047	1 990
Loyer et frais d'occupation	23 712	19 970
Papeterie et informatique	4 342	2 770
Photocopies et imprimerie	1 925	8 090
Publicité et promotion	22 224	24 341
Salaires et avantages sociaux	406 180	346 535
Télécommunications	2 541	3 338
	570 029	513 675
Excédent des produits sur les charges	-	-

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État des résultats – Jeunesse Canada au travail

Annexe 3

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	
Produits		
Subventions		
Patrimoine canadien – Jeunesse Canada au travail	720 921	720 921
Transfert des (aux) subventions reportées	(991)	68 753
	719 930	789 674
Charges		
Contractuels et honoraires	(80)	-
Déplacements	18 126	17 580
Frais d'administration	52 980	53 323
Paie aux employés	572 859	647 315
Publicité et promotion	6 884	7 852
Salaire et avantages sociaux	69 161	60 572
	719 930	786 642
Excédent des produits sur les charges avant remise au ministère	-	3 032
Remise au ministère	-	(3 032)
Excédent des produits sur les charges	-	-

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État des résultats – Projets spéciaux

Annexe 4

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Emploi et Développement social Canada – Accès Emploi	491 122	535 536
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	441 621	499 540
Développement économique Canada pour les Prairies	60 000	-
Réseau de développement économique et d'employabilité Canada	101 049	200
Ministère de l'Immigration et de la Formation professionnelle – Saskatchewan	243 427	264 128
Tourisme Saskatchewan	40 000	-
Gouvernement du Québec	-	-
Conseil de développement économique de l'Alberta	30 000	30 000
Réseau de Développement économique Nouveau-Brunswick	163 000	170 000
Réseau Économusée	-	1 000
Assemblée Communautaire fransaskoise	4 500	-
Direction des affaires francophones	41 912	-
Transfert aux subventions reportées	(452 189)	(47 047)
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 795)	-
Intérêts	5 867	5 650
Revenus administratifs	42 152	44 595
Services administratifs	12 900	16 200
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	17 240	32 487
Commanditaires	3 200	4 500
Divers	29 409	26 448
	1 269 415	1 583 237

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

État des résultats – Projets spéciaux

Annexe 4

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
(suite)		
Charges		
Achats de matériaux	1 765	65
Affranchissement	62	65
Amortissement des immobilisations corporelles	17 240	32 487
Contractuels et honoraires	173 164	53 789
Cotisations et abonnements	1 653	2 361
Créances douteuses	-	1 807
Coûts des participants – Accès Emploi	54 330	184 128
Déplacements	36 891	48 257
Formation et inscriptions	6 954	2 560
Frais bancaires	628	1 202
Frais de réunion et colloques	25 435	13 817
Honoraires professionnels	9 500	-
Location d'équipements	11 966	4 179
Location de salles	24 458	18 916
Loyer et frais d'occupation	40 965	44 997
Palements aux employeurs – Accès Emploi	22 727	210 914
Papeterie et informatique	6 032	10 420
Photocopies et imprimerie	1 023	1 160
Publicité et promotion	24 711	11 598
Salaires et avantages sociaux	645 081	741 585
Télécommunications	6 630	5 162
	1 111 215	1 389 469
Excédent des produits sur les charges	158 200	193 768